

+

Marcel Reggui

# Les massacres de Guelma

*Algérie, mai 1945 : une enquête inédite  
sur la furie des milices coloniales*

*Préface de Jean-Pierre Peyroulou  
suivie de  
Un testament retrouvé, par Pierre Amrouche*



**La Découverte**

9 bis, rue Abel-Hovelacque  
75013 Paris

+

ISBN 2-7071-4771-0

En application des articles L 122-10 à L 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

**S**i vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel *À La Découverte*. Vous pouvez également retrouver l'ensemble de notre catalogue et nous contacter sur notre site **[www.editionsladecouverte.fr](http://www.editionsladecouverte.fr)**.

© Éditions La Découverte, Paris, 2006.

## Préface

---

### *Pour une histoire des événements de mai-juin 1945 à Guelma*

*par Jean-Pierre Peyroulou*

**R**édigé au cours de l'été 1946, le document que l'on va lire est exceptionnel à plus d'un titre. Son auteur, Marcel Reggui (1905-1996), un citoyen français d'origine musulmane converti au catholicisme, y retrace avec des précisions restées inédites à ce jour les atroces massacres perpétrés en mai et juin 1945, dans la petite ville algérienne de Guelma, par des colons français à l'encontre de centaines d'Algériens. Perpétrés en représailles aux émeutes qui secouèrent le Nord-Constantinois, notamment à Sétif, le 8 mai 1945, jour des célébrations de la victoire sur l'Allemagne, ces massacres coûtèrent notamment la vie à la sœur et à deux frères de Marcel Reggui. C'est ce qui conduisit ce dernier à réaliser « à chaud » une enquête approfondie sur les circonstances de ce drame.

Pour des raisons que nous expliquerons, le manuscrit rapportant les résultats de son enquête ne fut jamais rendu public et resta oublié pendant près de six décennies. Il n'a été

redécouvert que récemment — par Pierre Amrouche<sup>1</sup> — et Henriette Reggui, l'épouse de Marcel, a voulu la publication de ce document, pour douloureux qu'il soit, tant il constitue une pièce essentielle pour mieux connaître l'une des pages les plus sombres de l'histoire coloniale française. Pour en apprécier toute la portée, il est indispensable de rappeler, fût-ce brièvement, le contexte historique dans lequel s'inscrivent ce document et les événements qu'il relate<sup>2</sup>.

### **La tragédie de mai-juin 1945**

Les événements qui se produisirent à Sétif et à Guelma en mai et juin 1945 sont habituellement considérés comme une insurrection nationaliste qui donna lieu à une répression très violente par la puissance coloniale française. Des « musulmans » — comme l'administration coloniale qualifiait alors les « indigènes algériens » — attaquèrent en effet des « Européens » et la répression militaire et civile fit un nombre considérable de morts, dont nous ne connaissons pas précisément le chiffre. L'effacement quasi complet de ce drame dans l'histoire officielle de la France, pendant plusieurs décennies, a permis qu'il soit ensuite l'objet d'utilisations politiques contradictoires, avant de revenir, à soixante ans de distance, aux devants de l'actualité.

En Algérie, les anciens voient dans le 8 mai 1945 un événement fondateur du nationalisme algérien, un acte de naissance, dans le « sang des martyrs », de la nation algérienne. En mai 2005, Abdelaziz Bouteflika, chef d'un État sortant difficilement d'une guerre civile, n'hésita pas ainsi à qualifier la

- 
- 1 Voir son témoignage au sujet de cette découverte, publié ci-après à la suite de notre préface.
  - 2 Je remercie Henriette Reggui, Pierre Amrouche et Mohammed Harbi pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en me confiant la présentation du manuscrit de Marcel Reggui.

répression de « génocide » et exigea justice pour un « crime contre l'humanité » commis par la France, déviant ainsi le regard d'un drame autrement plus actuel pour les jeunes Algériens.

Dans une France cosmopolite où les questions d'intégration des Français originaires des anciennes colonies prennent une importance croissante, différents groupes de mémoire revendiquent aujourd'hui la légitimité de leur histoire face aux pouvoirs publics et demandent notamment reconnaissance de ce qui s'est passé le 8 mai 1945, considérant que les milliers de morts de Sétif — comme les milliers d'« indigènes » tués à Madagascar en 1947 — furent victimes d'un « massacre colonial ». Même si c'est sans doute avec d'autres préoccupations que de répondre à cette revendication, un timide premier pas en ce sens a été fait le 27 février 2005 : ce jour-là, la France a pris pour la première fois une position officielle, que chacun peut entendre à sa guise, en qualifiant, par l'intermédiaire de son ambassadeur en Algérie en déplacement à Sétif, la terrible répression de mai-juin 1945 de « tragédie inexcusable » — sans se soucier de préciser en quoi ce fut une « tragédie » et en quoi elle est « inexcusable ».

Mais revenons à l'histoire. L'impossibilité de disposer de chiffres indiscutables favorisa dès 1945 les « inflations victimisantes » d'un côté et les déflations de la bonne conscience de l'autre. Or, l'appréciation historique d'un événement traumatique marqué par de nombreuses victimes dépend grandement du bilan humain que l'on peut en établir — comme le montrent, pour des périodes très différentes, les débats autour des guerres de Vendée pendant la Révolution française, des répressions conduites au nom du communisme dans diverses parties du monde ou, pour rester dans l'histoire coloniale, des massacres coloniaux de Madagascar en 1947. Il faut hélas reconnaître qu'en l'état actuel des connaissances il y a peu de chances que les appréciations des violences coloniales dans le Nord-Constantinois en 1945 changent de façon significative,

car l'historien ne peut pas en présenter un bilan scientifiquement sûr.

Côté « européen », aucun doute : cent deux Français furent assassinés entre le 8 et le 11 mai, la très grande majorité dans la région de Sétif. En revanche, les chiffres des Algériens tués restent incertains et contradictoires. En 1946, le gouverneur général de l'Algérie, le socialiste Yves Chataigneau, reprit le chiffre déjà annoncé en août 1945 par le général Raymond Duval, qui conduisit la répression militaire : 1 165 musulmans tués — qui devint le chiffre officiel, délibérément sous-estimé. Le général de gendarmerie Paul Tubert, qui présida une commission d'enquête au travail resté inachevé, estima en juin 1945 que la répression avait fait moins de 1 500 morts. L'état-major britannique — les Anglais, présents depuis 1942 en Algérie, disposaient d'une base à Sétif et filmèrent la manifestation et les émeutes dans cette ville<sup>3</sup> — évalua en juin le nombre de morts à près de 5 000. Le colonel Terce, du service de liaisons nord-africaines, un organisme chargé de la surveillance et de la coordination du renseignement concernant les « Français musulmans », considéra en 1952, quand les hostilités commençaient en Tunisie, « comme vraisemblable un nombre inférieur à 10 000 tués ». Avant d'avancer des chiffres aussi excessifs que 45 000 et même 90 000 morts — ordre de grandeur actuellement en vigueur en Algérie et servant dans une partie de la presse à alimenter la thèse du « génocide » —, *Égalité*, le journal du principal leader nationaliste de l'époque, Ferhat Abbas, accusé à tort par l'opinion coloniale d'être à l'origine des émeutes et d'être responsable des morts européens, évoqua en 1948 le nombre de 15 000 à 20 000 tués.

Cette très grande incertitude des chiffres est caractéristique de ce type d'événements et de la tendance générale à les recouvrir d'un voile opaque — sachant que plus le temps s'écoule,

---

3 Images reproduites dans le film documentaire de Mehdi LALLOUI, *L'autre 8 mai 1945*, 1995 (52 minutes).

moins il est possible d'obtenir un bilan sûr et indiscutable qui éviterait d'entretenir des discours minimalistes et maximalistes. En l'occurrence, les actes de décès ne sont guère utiles pour établir un bilan, car de nombreux Algériens ayant perdu un proche ou un parent ne firent pas de déclaration de décès et enterrèrent eux-mêmes leurs morts — comme le remarqua d'ailleurs dans son rapport le général Tubert —, tandis que de nombreuses victimes assassinées par des civils européens, en particulier à Guelma, furent portées « disparues ».

En revanche, de nombreux témoignages, algériens comme français, soulignèrent dès 1945 la très grande brutalité de la répression militaire et civile, la disproportion entre le danger réellement encouru par les Européens et la durée de la répression qui perdura jusqu'au 24 mai dans la région de Sétif et jusqu'à la fin du mois de juin à Guelma, bien après les derniers morts européens le 11 mai. La répression, on y reviendra, dépassa en effet largement le cadre d'opérations de maintien de l'ordre sous l'état de siège : dans les campagnes de Sétif et de Guelma, elle prit la forme de massacres collectifs, de représailles et d'exécutions extrajudiciaires.

### **1943-1945 : les espoirs du mouvement national algérien**

Le climat international de la période n'est évidemment pas pour rien dans ces débordements meurtriers. Le général De Gaulle, avant de quitter Alger pour Paris en août 1944, avait donné l'ordre au général Henry Martin de réprimer tout mouvement de type nationaliste dans cette Afrique du Nord qui fut pendant la guerre l'un des principaux atouts de la France libre. La France devait pouvoir s'asseoir en mai 1945 à la table des vainqueurs, forte d'un Empire colonial à peu près intègre qui représentait toujours un signe de puissance.

Or, depuis 1943, le mouvement national algérien était en plein essor. Au mois de février 1943, Ferhat Abbas avait remis

aux autorités françaises un « Manifeste » rompant avec la politique d'assimilation et dans lequel le chef nationaliste, pharmacien de son état à Sétif, revendiquait l'indépendance de l'Algérie par rapport à la France dans un cadre fédéraliste. Les Algériens, qui avaient provisoirement courbé l'échine devant la colonisation depuis la révolte, durement écrasée, de 1871 et n'avaient pas abandonné le sentiment que leur personnalité, musulmane et maghrébine, était profondément irréductible à la France, se rassemblèrent dans un mouvement organisé avec une assez grande souplesse, les Amis du Manifeste et de la liberté (AML), chargé de populariser et de diffuser les idées nationalistes. À partir de la fin de l'année 1944, son élément moteur fut le Parti du peuple algérien (PPA) de Messali Hadj, alors placé en résidence surveillée ; un parti plébien, structuré, convaincu que la France ne concéderait l'indépendance que sous la contrainte de la violence. Cette formation apporta aux notables citadins qui entouraient Ferhat Abbas une partie de la paysannerie et des couches pauvres des villes, permettant à l'idée d'indépendance de trouver un enracinement populaire. Les *oulémas* (lettrés religieux) du cheikh Brahimi constituèrent la troisième composante du mouvement, donnant à la mobilisation politique sa légitimité religieuse.

La France répondit au Manifeste par une politique se voulant réformatrice et libérale, qu'exposa le général De Gaulle à Constantine en décembre 1943 et que précisa l'ordonnance du 7 mars 1944, étendant la citoyenneté française à soixante mille Algériens. Mais cette politique était largement dépassée<sup>4</sup>. Elle ne correspondait plus au désir des Algériens, gagnés à l'idée d'une séparation d'avec la France, même si l'immense majorité d'entre eux ne savait pas quelle forme elle pourrait prendre. Cette politique timidement réformatrice

---

4 Voir Sylvie THÉNAULT, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion, Paris, 2005, p. 24-26.

rencontrait par ailleurs l'hostilité d'une majorité de colons européens — qui la considéraient comme un prélude à la fin de la présence française en Algérie — et de l'administration coloniale qui, sans aller jusqu'à organiser un « complot » contre le gouvernement comme on l'affirma, traîna les pieds pour l'appliquer.

L'idée d'indépendance se développa avec d'autant plus de force entre 1943 et 1945 que l'État qui chassa Vichy en 1943, sous la houlette du général Giraud, puis au début de la période gaulliste, était affaibli par les incertitudes sur la direction que prendrait l'Algérie. Elles laissèrent penser à Ferhat Abbas, novice en politique internationale, et à de nombreux Algériens que la colonie était à la croisée des chemins et qu'elle pouvait devenir un « protectorat » des États-Unis. L'anticolonialisme impliqué par le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » affirmé dans la « Charte de l'Atlantique », signée par Churchill et Roosevelt en août 1941, devint l'un des principes des Nations unies, en gestation au printemps 1945 : sa création contraindrait la France à négocier l'indépendance, pensait Ferhat Abbas, qui avait accroché le portrait de Roosevelt dans sa pharmacie de Sétif. Jugeant mal la situation internationale, il ne comprenait pas que les Américains, en dépit de leur anticolonialisme, n'étaient pas prêts à affaiblir leur alliance avec la France. Au même moment, l'arabisme se propageait au Maghreb. Depuis Le Caire, la Ligue arabe — dont la création, le 20 mars 1945, fut accueillie avec un grand enthousiasme par les Algériens — considérait la France, présente au Levant (Liban, Syrie) et en Afrique du Nord, comme son principal adversaire.

L'amateurisme politique d'Abbas — petit notable sincèrement attaché à la défense de ses coreligionnaires, mais dont l'expérience politique se limitait à celle d'un conseiller général et d'un délégué financier algérien — et de ses amis modérés ne pouvait conduire les Algériens que dans une confrontation avec plus fort qu'eux.

## Cinquante ans d'oubli

C'est donc dans ce climat que la célébration de la victoire sur les nazis donna lieu à des manifestations dans le département de Constantine, dont l'objet premier était d'affirmer les revendications nationalistes de la population algérienne. À Sétif et à Guelma, la police tenta de saisir par la force les pancartes et le drapeau vert algérien que tenaient les manifestants, ce qui provoqua une émeute dans la confusion la plus totale. Les premiers morts européens à Sétif conduisirent le gouverneur général, Yves Chataigneau, à ordonner au général Martin et, sur place, au général Duval commandant la division de Constantine, ainsi qu'au préfet de Constantine, André Lestrade-Carbonnel, de rétablir l'ordre.

L'armée réprima les émeutiers dans les campagnes de Sétif, tandis que le pouvoir civil rétablissait l'ordre dans les villes où il en garda la responsabilité pendant toute cette période (à la différence des campagnes où il s'en dessaisit au profit de l'armée). Les nouvelles de l'émeute et de la répression dans la ville de Sétif le 8 mai au matin provoquèrent une révolte spontanée dans les campagnes et surtout dans les djebels entre Sétif et Bougie dans l'après-midi du 8 et jusqu'au 11 mai. Des ruraux, dont le *jihâd* était le signifiant de la peur, de la solidarité musulmane et de la révolte contre la misère et le colonisateur, tuèrent des Européens, souvent de façon atroce. La répression militaire y prit le caractère de représailles massives, opérées contre des douars par l'aviation, la marine et la troupe, et tourna au nord de Sétif à une véritable guerre contre des populations en révolte, mais désarmées — nous en avons une vue d'ensemble assez précise grâce aux travaux désormais conséquents des historiens, tant algériens que français<sup>5</sup>.

---

5 Voir Redouane AÏNAD TABET, *Le Mouvement du 8 mai 1945 en Algérie*, OPU, Alger, 2<sup>e</sup> ed., 1987 ; Jean-Charles JAUFFRET (dir.), *La Guerre d'Algérie par les documents. Tome 1 : L'Avertissement*, Service historique de l'armée de terre, Vincennes,

À Guelma, en revanche, l'armée de terre montra une retenue dont les civils se dispensèrent. La milice, sous la conduite du sous-préfet André Achiary, pratiqua des massacres collectifs et des exécutions sommaires dans la ville même de Guelma et dans les petites communes environnantes, beaucoup moins bien connus et dont la nature est beaucoup plus complexe que la répression à Sétif — laquelle s'inscrit, de façon assez classique, dans le fil des différentes répressions que connut le Constantinois en 1871 et en 1916.

Jusqu'aux années 1990, l'histoire de la révolte du Nord-Constantinois et de sa répression, qui sonnaient bien le glas de l'Empire colonial français, retint assez peu l'attention en dépit de la publication de rares articles ou ouvrages d'historiens bien informés. Il fallut attendre 1995 pour assister au retour concomitant de cet événement dans le domaine académique et dans l'actualité algérienne et française, dans deux contextes nationaux très différents. D'un côté, la guerre civile qui sévissait en Algérie obligeait à remettre en cause les mythes collectifs nationaux qui présidaient à la construction du pays depuis 1962 et qui contribuèrent au déclenchement en 1992 de cette guerre civile. De l'autre côté, en France, de nouveaux groupes, porteurs d'une mémoire coloniale et issus de l'immigration maghrébine, s'affirmaient dans le champ des revendications mémorielles et sociales. Et cela à un moment où la question de Vichy commençait à cesser d'être la principale problématique du rapport qu'entretenaient les Français à leur passé récent, et où la question de la guerre d'Algérie se reposait avec une nouvelle actualité. Ce fut ainsi en 1995 que le 8 mai 1945 en Algérie entra dans le système des commémorations médiatiques.

Ce fut dans ce double contexte que ne peut manquer de relever l'historien désireux d'échapper à l'instrumentalisation

---

1990 ; Boucif MEKHALED, *Chronique d'un massacre. 8 mai 1945, Sétif, Guelma, Kherrata*, Au nom de la mémoire/Syros, Paris, 1995.

et à la contamination du passé par le présent que resurgit donc cette histoire, dont la connaissance avança fortement lors de la publication en 2002 de l'ouvrage d'Annie Rey-Goldzeiguer<sup>6</sup>. L'historienne, qui connut jeune fille cette période, replace l'événement dans le contexte de l'évolution de l'Algérie française depuis 1940, et propose un récit nourri aux importantes archives militaires (complétées par quelques pièces civiles), à une époque où le ministère de l'Intérieur était bien moins libéral en matière de communication d'archives que l'armée de terre. Elle montrait avec force que les massacres de mai-juin 1945 sapèrent de façon dramatique le « monde du contact », composé des Européens et des musulmans « de bonne volonté » qui tentaient de poser les bases d'une société différente, plus juste et tolérante ; un effondrement qui ferma toute autre voie que celle de l'affrontement armé, et qui conduisit, neuf ans plus tard, au déclenchement de la guerre pour l'indépendance. Sur un plan plus médiatique, le souvenir du 8 mai 1945 s'affirma avec force en 2005 : pour la première fois, un quotidien français, *Libération*, faisait sa une non pas sur la fin de la guerre en Europe mais sur le 8 mai en Algérie. Entre-temps, les révélations d'un vieillard cynique et vantard, le général Paul Aussarresses, et le récit des tortures d'une ancienne militante du FLN, Louissette Ighilahriz, avaient remis la question de la torture en Algérie au premier plan.

Au-delà de la question algérienne qui ne quitta jamais longtemps l'actualité française, l'attention et la compréhension que portèrent les Français au 8 mai 1945 en Algérie obéirent ainsi aux transformations radicales du champ historique, au basculement d'un monde hérité de la Seconde Guerre mondiale, celui de la guerre froide, vers un monde où s'affirment les régions anciennement dominées, la décolonisation

---

6 Annie REY-GOLDZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945. De Mers el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*, La Découverte, Paris, 2002.

constituant l'un des passages entre ces deux mondes. La décolonisation, la quête de légitimité de Français d'origine maghrébine, l'affirmation, malgré les vicissitudes des histoires postcoloniales, des États issus des guerres d'indépendance établirent des rapports de forces nouveaux qui changèrent la détermination historique de cet événement, au point de venir concurrencer le 1<sup>er</sup> novembre 1954 comme point de départ de la guerre d'Algérie. En Algérie, l'intérêt porté au 8 mai 1945 a permis de reconsidérer la légende *verte* du surgissement de la lutte armée que constitua le 1<sup>er</sup> novembre et d'ancrer un mouvement national qui n'avait pas de visage dans une histoire plus ancienne et plus diverse, où figurent les différentes composantes du nationalisme algérien, en particulier les fédéralistes libéraux comme Ferhat Abbas et les indépendantistes intransigeants comme Messali Hadj.

En tout état de cause, il serait trop réducteur d'expliquer la longue occultation en France de la répression de Sétif et de Guelma par la seule œuvre souterraine des gouvernements français et du lobby colonial (élus, grands colons et presse). Ceux-ci n'entendaient certes pas donner une grande publicité à ce qui s'était passé. Mais on ne saurait négliger le rôle de l'état d'esprit de l'opinion métropolitaine à l'époque des événements, ni éviter de se poser des questions sur les limites de la compassion quand les victimes sont des êtres si étranges et lointains : les métropolitains étaient alors non seulement familiers des terribles violences de la guerre, mais bien davantage préoccupés par les difficultés alimentaires et l'épuration, par le retour des prisonniers et des déportés ou par la réorganisation du monde qu'entreprenaient les Américains à la conférence de San Francisco, fondatrice de l'ONU, en avril 1945.

### **L'enquête avortée du général Tubert**

Les morts des deux camps n'intéressaient que les Européens et les musulmans d'Algérie, qui sentaient confusément

que le 8 mai signifiait le début de la fin de la présence française sur la terre algérienne, même si le général Duval donna aux Européens la « paix pour dix ans »<sup>7</sup>. L'opinion métropolitaine, certes mal informée par la presse, resta indifférente et ne montra guère plus de compassion pour les morts européens que pour les musulmans. Au demeurant, une raison d'État a bien recouvert de son voile opaque le drame du Nord-Constantinois, mais elle ne se manifesta pas tout de suite : le ministre de l'Intérieur SFIO du gouvernement provisoire de la République française, Adrien Tixier, eut le désir de connaître la vérité à partir du mois de juin 1945, quand le général De Gaulle fut certain que les événements du Constantinois n'étaient pas directement liés à ceux du Levant. En même temps, Tixier se garda de déclarations susceptibles d'affaiblir le pays. La France venait en effet de signer la charte des Nations unies et elle devait par ailleurs jouer une partie très serrée avec les Anglais au Moyen-Orient — on va y revenir.

Deux semaines après leur déclenchement, à la demande d'Adrien Tixier, le général De Gaulle nomma le général Paul Tubert pour conduire une enquête administrative sur les événements du 8 mai 1945 et des jours qui suivirent. Ce général de gendarmerie faisait l'unanimité en métropole pour diriger une mission de ce type. Révoqué par Vichy, ancien résistant dans une Algérie qu'il connaissait bien, faisant partie du réseau Combat, il avait été avec René Capitant l'un des artisans de l'union entre la résistance algéroise et De Gaulle

---

7 Principal organisateur de la répression, le général Raymond Duval concluait en ces termes un rapport sur les événements adressé le 19 juin 1945 à son supérieur, le général Henry Martin : « Si la France ne fait rien avant dix ans, tout recommencera en pire et probablement de façon irrémédiable » (cité par Annie REY-GOLDZEIGUER, *Aux origines de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 333). L'expression « la paix pour dix ans » a été attribuée au général Duval : voir par exemple la lettre de son fils, Bernard Duval, dans Francine DESSAIGNE, *La Paix pour dix ans (Sétif, Guelma, mai 1945)*, préface de Jacques Soustelle, Éditions Jacques Gandini, Nice, 1990, p. 84-85.

en 1942 et 1943. Membre de l'Assemblée consultative provisoire en 1945, où il représentait la Résistance algérienne, il était proche des communistes et faisait partie du comité central de la Ligue des droits de l'homme.

Ce militaire présentait donc toutes les qualités pour conduire une mission d'enquête sans effrayer pour autant l'armée. Or, la commission d'enquête fut interrompue le 26 mai, alors qu'elle avait quitté Alger pour Sétif deux jours auparavant, et dut rejoindre Alger sans pouvoir se déplacer à Guelma. Cette interruption fut bien sûr interprétée comme une volonté de cacher ce qui s'était passé dans la petite ville de l'Est algérien. Plusieurs membres de l'Assemblée y réagirent, en particulier le résistant algérois José Aboulker, sans obtenir d'explications du gouvernement. Tubert lui-même regretta de n'avoir pu terminer ses investigations. Pour l'historien Jean-Charles Jauffret, il y avait peut-être derrière cette décision la volonté de préserver un représentant de la résistance en Algérie, le sous-préfet de Guelma, André Achiary, un ancien compagnon de résistance de Tubert<sup>8</sup> directement impliqué dans les atrocités de Guelma.

En réalité, la commission Tubert était mort-née. À peine fut-elle formée le 19 mai que, le 22 mai, le ministre de l'Intérieur Adrien Tixier demandait à Yves Chataigneau de la suspendre. Le gouverneur général traîna à appliquer la décision d'interruption, qui fit l'objet de discussions au gouvernement provisoire. Tixier avait en effet une position sensiblement différente du général De Gaulle, très préoccupé par la crise du Levant où les intérêts français et anglais s'affrontaient par Libanais et Syriens interposés, et qui dégénéra aussi le 8 mai en affrontements<sup>9</sup>. C'est pourquoi Tubert dut

---

8 Jean-Charles JAUFFRET (dir.), *La Guerre d'Algérie par les documents*, op. cit., p. 250.

9 Le 8 mai 1945, à Beyrouth, l'armée française fit face à des émeutes que le général De Gaulle attribuait à la politique britannique. Les Anglais, qui cherchaient à contrôler l'ensemble du Moyen-Orient, tentèrent alors de bouter la France, la puissance mandataire, hors du Liban et de la Syrie, si bien que les

justifier par un prétendu retard de l'un des membres de sa commission, le cadî de Tlemcen, le surplace et l'inactivité de la commission entre le 19 et le 24 mai à Alger, où il n'y avait rien à voir et pas grand monde à entendre. Finalement, Tubert et ses collègues partirent pour Sétif le 24 mai. Le 26, l'ordre était donné de les faire revenir « immédiatement » à Alger. Tubert savait parfaitement qu'on lui faisait exécuter quelques tours de piste. En fait, le principal mérite de l'annonce de la création d'une commission d'enquête fut de servir d'épouvantail pour arrêter la répression militaire, qui en effet, dès le 19 mai, changea subitement de nature.

Les ordres du général Duval au colonel Bourdila, commandant la zone opérationnelle de Sétif, allèrent désormais dans le sens d'un arrêt du feu et encouragèrent les officiers à rechercher les soumissions des tribus plutôt que de les réduire par l'artillerie. L'aviation, opérant depuis la base de Sétif, cessa de bombarder et de mitrailler les douars. Quand Tubert et ses collègues arrivèrent à Sétif le 24 mai, ils trouvèrent l'infanterie l'arme au pied et la répression totalement terminée. Tubert pouvait bien poser quelques questions aux autorités civiles de Sétif, il n'y avait plus rien à voir. Son rapport, transmis au Gouvernement provisoire le 8 juin, est certainement celui d'un homme intègre, soucieux de justice et sensible au sort des Algériens, mais n'ayant pas les moyens d'approcher la réalité sur le terrain, ce qu'il savait parfaitement ; et, surtout, c'est celui d'un homme qui s'apprêtait à conduire la liste de gauche aux élections municipales d'Alger. Le contenu de ce rapport — que nous reproduisons intégralement dans les annexes de ce livre — était en somme ce que pouvait faire de mieux un général patronné par toutes les forces politiques de la Résistance pour devenir le maire d'Alger en octobre 1945. Il ne fut

---

relations franco-britanniques sur la question levantine furent très tendues entre avril et juin 1945.

ni enterré ni occulté et n'eut rien de secret ; il fut d'ailleurs publié à Alger en 1946 <sup>10</sup>.

### **Le gouvernement débordé par les pouvoirs locaux et la milice de Guelma**

Que s'est-il donc passé à Guelma qu'il était préférable de ne pas savoir ? Le récit de Marcel Reggui est à ce jour le seul document en donnant un début de connaissance et d'explication, et dont le contenu est confirmé et éclairé par les archives policières, préfectorales, gubernatoriales et ministérielles.

L'annonce de l'arrivée de la commission Tubert obligea le sous-préfet, le 19 mai, à dissoudre officiellement la milice européenne constituée sous son égide dès le 9 mai, mais, dans les faits, les assassinats collectifs et individuels, si leur rythme baissa assurément, continuaient toujours. Les Européens de Guelma faisaient bloc derrière André Achiary et les chefs de la milice. Soutenant le préfet de Constantine et son sous-préfet, les élus du Constantinois exercèrent des pressions sur Paris pour suspendre la commission, ce qu'ils obtinrent. Dès la fin du mois de mai 1945, les enquêtes policières et administratives et les déplacements officiels à Guelma se multiplièrent, sans résultats immédiats. Yves Chataigneau, le gouverneur général de l'Algérie, et Bringard, le directeur de la sécurité générale de l'Algérie, envoyèrent une équipe de police judiciaire attachée à la vérité et conduite par le commissaire divisionnaire Bergé, qui connaissait Achiary pour avoir été l'un de ses compagnons de résistance en 1941-1942. En même temps, pour remettre de l'ordre dans la sous-préfecture de Guelma, ils y dépêchèrent un inspecteur général de l'administration, qui

---

10 Aux soins du gouvernement général. On le trouve dans les « papiers Tubert » aux Archives nationales et dans le fonds Tubert à la Bibliothèque de documentation et d'informations contemporaines (BDIC), à Nanterre.

se révéla cependant très complaisant envers les autorités civiles locales.

Comment le gouvernement pouvait-il rétablir un ordre qui échappait à tout contrôle, obtenir que le congé donné à Achiary soit effectif, installer un fonctionnaire en intérim, briser l'*omerta* à laquelle se heurtait Bergé, et faire accepter un inspecteur général dont la sensibilité était pourtant acquise aux colons ? En effet, deux jours après la suspension de la commission, Chataigneau ne put se rendre à Guelma, sa sécurité n'y étant pas assurée. Le général Martin se déplaça donc sans le gouverneur pour signifier à Achiary qu'il était placé en congé, le pouvoir civil ayant besoin de l'autorité d'un militaire pour imposer à un sous-préfet qu'il obéisse à ses ordres. En somme, ni Paris ni Alger ne pouvaient être obéis à Guelma, ni du reste dans le département de Constantine, et l'intérim d'Achiary ne dura que dix jours, les Européens du Constantinien obtenant rapidement son retour à la sous-préfecture.

Mais les meurtres de musulmans ne cessèrent pas complètement. Le pouvoir civil ne pouvait pas donner l'ordre à l'armée — qui venait de mener une répression terrible dans la région et était, de plus, composée de troupes essentiellement indigènes — de ramener à la raison les Européens. Adrien Tixier alla donc faire lui-même la police à Guelma, sous couvert d'un simple « voyage d'information » et dut, non sans courage politique et humain, affronter, dans une atmosphère de « Saint-Barthélemy » finissante et de déchaînement des passions, l'hostilité unanime des Européens du Constantinien : les élus comme la population étaient dressés contre la politique de réformes d'un gouvernement qu'il symbolisait et que l'on accusait de ne rien comprendre aux problèmes algériens et de brader l'Algérie française. Ce fut ce qu'exprima la Fédération des élus du département de Constantine, porte-parole du « lobby colonial » et couverture politique donnée aux pouvoirs civils locaux, reconstituée en juin 1945.

Le 26 juin, à 8 heures, juste avant l'arrivée de Tixier à Guelma à 9 h 30, une douzaine de colons miliciens de Guelma

et de Millésimo, dirigés par le maire de cette dernière commune, menèrent une expédition contre la ferme Badji Bachir à la mechta Medjez Amousi, tuant Bachir, le père, et ses fils Lachemi, vingt-quatre ans, Khatir, dix-huit ans, Mohammed, huit ans, et Ahmed, trois ans, et razziant quatre mulets et une cinquantaine de brebis et de chèvres<sup>11</sup>. Le soir, quand Adrien Tixier quitta Guelma pour Sétif, on cessa de tuer et de piller à Guelma. L'ordre était enfin rétabli, au prix d'une éprouvante confrontation humaine et politique avec les pouvoirs et les élus locaux.

Fut-ce donc seulement en raison de la persistance des violences contre les musulmans que la commission Tubert ne se rendit pas à Guelma le 26 mai et qu'il fallut attendre exactement un mois, jusqu'au 26 juin, pour que le gouvernement réagisse et cesse de tolérer ces crimes ? À Guelma, ces violences ne mettaient pas en cause l'armée de terre — laquelle, nous l'avons vu, montra un peu de retenue puisqu'il n'y avait rien à réprimer —, qui se « contenta » de mitrailler, avec l'aviation, des malheureux qui se protégeaient dans la Mahouna, la montagne dominant la ville au sud. Elles impliquaient les civils européens, incontrôlables et surexcités par le crime. La volonté de ménager le sous-préfet, qui eut un rôle de premier plan dans la Résistance, joua certainement, mais elle ne fut pas la principale raison de l'attentisme de Chataigneau et du gouvernement, qui s'explique avant tout par la nature très particulière des événements de Guelma.

---

11 Selon un rapport spécial dont nous avons reconstitué le circuit administratif et judiciaire qu'il parcourut : rapport n° 1062 de l'inspecteur de police Autet, en mission à Guelma, 31 mars 1945 ; transmis au commissaire Raybaud, chef des brigades mobiles du département de Constantine, sous le n° 2365 le 26 avril 1946 ; transmis sous le n° 2430/2 au directeur de la Sécurité générale ; transmis sous le n° 15315 au directeur du cabinet civil du gouverneur général sous couvert du secrétaire général du gouvernement et au directeur du cabinet militaire, et en réponse à la commission rogatoire n° 12433 du 22 novembre 1945 du juge d'instruction militaire près le tribunal militaire de Constantine et plainte du parent du disparu Badji Hamdani Ben Lachemi (Archives nationales, CAOM. GGA, 8 cab 142).

## **L'ordre nouveau du sous-préfet Achiary et des milices coloniales**

Au risque de devoir en rabattre sur la précocité du mouvement révolutionnaire et nationaliste, il n'y eut en effet aucune insurrection nationaliste à Guelma, ni des AML ni du PPA. Une manifestation organisée par le PPA eut lieu le 8 mai, au cours de laquelle aucun Européen ne mourut, alors que quatre musulmans furent tués, l'un à Guelma, les trois autres dans la petite commune toute proche de Millésimo, ce qui entraîna le 9 mai et le 10 mai des assassinats de douze Européens dans les petits centres. Cet épisode alluma un feu qui couvait depuis que le rapport ethnique dans cette petite ville du Constantinois, déjà extrêmement favorable aux musulmans, tournait rapidement au très grand avantage de ces derniers, du fait de l'évolution démographique.

À la question que posait l'ancien gouverneur général Maurice Viollette, devenu ministre d'État en 1936, défendant dans un ouvrage paru en 1931 — *L'Algérie vivra-t-elle ?* — une réforme intégrant en plus grand nombre des musulmans à la citoyenneté française, la démographie et le recul de la colonisation donnaient une réponse particulièrement pessimiste et angoissante dans la petite ville de Guelma, de nature à provoquer une réaction violente : une révolte européenne contre les musulmans de Guelma. Celle-ci prit, en mai et en juin 1945, la forme de ratonnades planifiées, de massacres collectifs et d'exécutions sommaires, dans le but de purger Guelma de tous les éléments susceptibles de remettre en cause l'Algérie française.

Au lieu de maintenir l'ordre et de tempérer les Européens, André Achiary, un homme au tempérament de condottiere, en prit la tête. Avec les encouragements du préfet de Constantine, il abandonna ses fonctions de sous-préfet à partir du 13 mai, pour se transformer en chef d'une communauté ethnique, ordonnateur d'un vaste « règlement de comptes racial » et promoteur d'un ordre nouveau, de type

« révolutionnaire ». Cet ordre nouveau et illégal disposait de ses propres institutions : une milice et son conseil de guerre, un tribunal désigné sous les noms de « comité de salut public » ou « cour martiale » et chargé d'envoyer à la mort les « condamnés », un comité de vigilance rassemblant les élus et chefs de partis européens.

Cette révolte fut aussi tournée contre la politique réformatrice initiée par l'ordonnance du 7 mars 1944 et incarnée par le gouverneur général de l'Algérie, Yves Chataigneau, que les Européens accusaient de mettre en péril l'Algérie française. L'affaiblissement de l'autorité de l'État, malgré tous les efforts de la France libre et du Gouvernement provisoire pour la réaffirmer de façon démocratique, joua un rôle déterminant dans ces événements. Le poste de sous-préfet dans l'arrondissement de Guelma demeura vacant jusqu'en mars 1945, laissant la voie libre aux discours et politiques extrémistes des élus européens, et aux funestes manœuvres du conseiller général et délégué financier musulman qui s'était mis au service de l'administration française, le docteur Smaïl Lakhdari. À cet affaiblissement local s'ajoutèrent les carences graves des pouvoirs civils dans le département, qui permirent le développement à Guelma de ce que nous pouvons appeler, au-delà de la phraséologie révolutionnaire en vogue en 1944-1945, une véritable commune insurrectionnelle qui administra la mort sans répit du 9 au 19 mai, puis à un rythme beaucoup moins soutenu jusqu'au 26 juin 1945.

Les plaintes de parents de disparus et les enquêtes de police que nous avons retrouvées dans les archives nous ont permis de compter 606 musulmans tués par la milice. Ce chiffre se situe dans la fourchette donnée par le général Tubert dans son rapport. Mais, comme toujours dans les affaires de disparitions forcées, le chiffre que l'on peut prouver est toujours inférieur à la réalité : à Guelma, de nombreuses familles ayant perdu un ou plusieurs des leurs ne portèrent pas plainte, par crainte de représailles. Marcel Reggui donne une fourchette de

1 500 à 2 000 morts. L'exactitude et la précision de son récit incitent à le suivre dans cette estimation.

Que devinrent les plaintes des parents de disparus ? Le ministre de l'Intérieur fit ouvrir une information judiciaire dès son retour à Paris en juillet 1945, et déploya dans cette affaire autant d'énergie qu'il en montra dans le reste de l'exercice de son ministère, en particulier pendant l'épuration. Tixier eut la volonté de faire la lumière et d'obtenir de la justice qu'elle poursuive les coupables. En cela, le ministre de l'Intérieur était fidèle à sa volonté de rétablir l'autorité de l'État. Aussi ne peut-on pas accuser le gouvernement du général De Gaulle d'avoir faibli sur les affaires de Guelma, même si Tixier se montra publiquement très réservé. Mais dans les années qui suivirent — rappelons que c'est en janvier 1946 que le général De Gaulle démissionna de la présidence du Gouvernement provisoire —, lentement, et au fur et à mesure que les élus européens d'Algérie et en particulier du Constantinois s'installaient dans l'État, jusqu'à la présidence du Conseil, les morts de Guelma disparurent une seconde fois, de bien des façons : d'abord par l'obstruction de la justice et de l'administration préfectorale, qui découragèrent les plaignants en les « promenant » au gré des procédures, puis enfin en achetant le retrait des plaintes (ce que nous expliquerons dans un travail à venir). Le monde colonial judiciaire se referma progressivement sur les plaignants, empêchant l'éclosion de la vérité. Le tribunal de Guelma, qui avait été dessaisi des affaires en 1945, en retrouva la compétence en 1946.

La justice, les autorités préfectorales constantinoises, gubernatoriales et ministérielles, les élus du département recouvrirent l'affaire de Guelma du voile administratif de la raison d'État, qui se déplia lentement et progressivement entre 1946 et 1953. À coups d'enquêtes épargnant les

meurtriers<sup>12</sup> et d'arguments juridiques fabriqués pour la circonstance, la police, la justice et avant tout le pouvoir politique abusèrent des familles, qui ne purent même pas même obtenir le moindre certificat de décès nécessaire au règlement des affaires familiales<sup>13</sup>.

Achiary, jamais sanctionné, resta sous-préfet pendant plus d'un an, s'éloigna de la SFIO pour rejoindre le RPF, le parti gaulliste, dont il devint le représentant en Algérie, et se lança dans les affaires. Après le déclenchement de la guerre d'indépendance, il reprit du service en 1955 auprès de Jacques Soustelle, son ancien patron des services spéciaux, nommé gouverneur général de l'Algérie. Le 6 février 1956, il fut l'organisateur des manifestations des pieds-noirs d'Alger lors de la fameuse « journée des tomates », lancées sur le chef du gouvernement Guy Mollet, venu installer, en remplacement de Soustelle, le général Georges Catroux, trop libéral aux yeux des colons européens. Il fut également, avec son ami du lycée d'Alger, René Kovacs, l'un des promoteurs de deux organisations « contre-terroristes », La Main rouge et l'ORAF (Organisation de la résistance de l'Algérie française) qui, le 10 août 1956, posa la première bombe, rue de Thèbes, dans la Casbah d'Alger. Expulsé d'Algérie par Robert Lacoste, il participa à la création en février 1961 de l'OAS à Madrid<sup>14</sup>. C'est là qu'il mourut en 1983, auprès de sa fille, comme un enfant de la résistance gaulliste qu'il était encore en 1945, perdu depuis dans la défense de l'Algérie française, qui le mena, aveugle,

---

12 Le rapport de police concernant l'« enquête » sur la disparition de Zohra et Hafid Reggui, que nous avons retrouvé dans les archives, est à cet égard un modèle du genre. C'est pourquoi il nous a paru important de le reproduire ici en annexe, p. 176 et suiv.

13 Les grandes lignes de ce scénario sont à nouveau répétées aujourd'hui dans le « traitement » des milliers de disparitions forcées opérées par les forces de sécurité algériennes, dans un tout autre contexte, celui de la guerre civile ouverte en 1992, et participent d'une culture de l'impunité solidement établie.

14 Voir Georges FLEURY, *Histoire secrète de l'OAS*, Grasset, Paris, 2002, p. 241.

ainsi que tant d'autres, dans une dérive de plus en plus violente et désespérée. Misère d'un enfant perdu du gaullisme...

À la veille de la guerre d'Algérie, l'affaire de Guelma semblait à peu près close. Le paradoxe est qu'il n'y eut jamais de vengeance à Guelma : aucun Européen ancien milicien ne fut égorgé, à notre connaissance, dans la région après 1945. La réponse au massacre et au mensonge ne fut pas individuelle, ni même collective et ethnique, et ne prit pas la forme d'un échange de violences au moyen de la vengeance. Elle fut au contraire politique : le passage à la lutte armée. Des parents des disparus de mai-juin 1945 rejoignirent l'organisation militaire et clandestine du PPA-MTLD, l'Organisation spéciale (OS), créée pour préparer la lutte armée. Et le Nord-Constantinois fut la région où le nationalisme algérien était le plus enraciné, aussi bien avant qu'après 1954. La région de Guelma fut l'un des centres du *jihâd* du 20 août 1955, et si Zighout Youssef et Lakdhar Bentobbal eux-mêmes, les chefs de la wilaya 2 de l'Armée de libération nationale (ALN), s'étonnèrent de l'ampleur de la mobilisation des populations contre les Européens, il faut en trouver certainement l'une des explications dans la douleur que les massacres de mai-juin 1945 laissèrent dans les cœurs et dans les esprits<sup>15</sup>. Cette mobilisation politique fut suffisamment durable dans le Nord-Constantinois, territoire de la wilaya 2, pour que le FLN-ALN y disposât des structures étatiques clandestines les plus développées pendant la guerre<sup>16</sup>.

---

15 Voir Lakhdar BENTOBBAL, *Mémoires* (recueillis par Daho Djerbal et non publiés).

16 Daho DJERBAL, « Les maquis du Nord-Constantinois face aux grandes opérations de ratissage du plan Challe (1959-1960) », in Jean-Charles JAUFFRET et Maurice VAISSE (dir.), *Militaires et guérillas dans la guerre d'Algérie*, Complexe, Bruxelles, 2001, p. 199-200.

## L'enquête « à chaud » de Marcel Reggui et le mystère de sa non-publication

L'auteur du récit que le lecteur va découvrir perdit en mai 1945 son jeune frère Mohammed, sa sœur Zohra et son frère Hafid. Les corps de ces deux derniers, portés disparus par l'administration, ne furent jamais retrouvés, car ils furent brûlés par les miliciens — comme ceux d'un grand nombre d'Algériens tués dans la région en mai-juin 1945 — avant la visite à Guelma du ministre de l'Intérieur Adrien Tixier, le 26 juin, pour les dérober à sa vue.

Marcel Reggui était le troisième d'une famille nombreuse d'origine tunisienne et de nationalité française, qui s'installa à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à Guelma, où il naquit en 1905. Il était alors Mahmoud. Voué à reprendre le commerce de grains paternel, de la rue d'Anouna, bon élève comme l'avait voulu son père Sraïr, Mahmoud préféra partir continuer ses études à l'école normale de Tunis, où il rencontra un jeune enseignant qui devint son ami, le futur écrivain Jean Amrouche, un Kabyle catholique<sup>17</sup>. Dans le temple de l'école laïque de Tunis, Mahmoud découvrit la culture française, ainsi qu'une vision de la religion catholique où Dieu était présenté comme un dieu d'amour avant d'être le Tout-Puissant. Cette double révélation provoqua un déchirement intérieur qui l'encouragea à se convertir. Cette foi chrétienne irrigue le récit des funestes journées de mai 1945, comme elle explique qu'il l'ait écrit. En 1927, poussé par sa quête spirituelle et française, Mahmoud partit en France, dans la région de Grenoble, où il rencontra le philosophe Jacques Chevalier, qui lui présenta Emmanuel

---

17 Jean Amrouche fut l'écrivain d'une double passion, française et kabyle, et de ce déchirement de deux cultures qu'il partagea avec Marcel Reggui. Parmi ses œuvres poétiques : *Cendres* (1934), *Étoile secrète* et *Chants berbères de Kabylie* (1939). Tassadit Yacine a introduit et rassemblé différents écrits de Jean Amrouche dans *L'Éternel Exilé. Choix de textes (1939-1950)*, Awal/Ibis Press, Paris, 2002 (où l'on trouvera notamment *L'Éternel Jugurtha, propositions sur le génie africain*).

Mounier, le fondateur d'*Esprit* en 1932, et le spécialiste de la civilisation arabo-musulmane, Louis Massignon. Ces trois hommes et Jean Amrouche forgèrent sa pensée, une pensée se constituant dans la relation et dans l'amitié. Baptisé en 1927 avec Louis Massignon comme parrain, Mahmoud devint alors Marcel<sup>18</sup>.

De retour en Afrique du Nord, nommé professeur de lettres à Sfax, il épousa Henriette en 1938. Ami d'*Esprit* depuis sa fondation, il devint son premier correspondant pour la Tunisie, où le protectorat commençait à être ébranlé par le mouvement national le plus précoce du Maghreb. C'est à cette époque qu'il embrassa les idées socialistes, sans être encore membre de la SFIO.

En juin 1945, Marcel reçut une lettre de son frère Abdallah, converti lui aussi (Paul de son nom de baptême), employé du gaz à Paris et militant de la SFIO. Dans cette lettre, Paul apprenait à Marcel la mort de Mohammed et les disparitions d'Hafid et de Zohra. Marcel le rejoignit immédiatement à Alger. Dès le 11 juin 1945, Paul avait déjà remis au gouverneur général Chataigneau son témoignage<sup>19</sup>, et il avait porté plainte.

Paul était arrivé à Guelma le 9 mai, pour y visiter sa famille comme chaque année. La ville était sillonnée par des miliciens surexcités tirant sur les hommes rassemblés. Le 11 mai, son frère Mohammed était assassiné de deux coups de feu, devant son hôtel, le Grand Hôtel d'Orient, alors qu'un gendarme le raccompagnant chez lui — après qu'il avait été relâché — le laissait traverser seul la place Saint-Augustin où se trouvait l'hôtel. Le lendemain, le 12, à 6 heures, la police arrêta Hafid et Paul, puis, immédiatement après, leur sœur Zohra, qui venait de dénoncer l'assassinat du benjamin de la

---

18 Voir Bernard CASSAT, *Mahmoud/Marcel Reggui, du sujet au citoyen*, L'Éditeur Félix, Saint-Jean-le-Blanc, 1995.

19 Que nous reproduisons ici en annexe, p. 169 et suiv.

famille au sous-préfet. Paul, le Parisien, le catholique, n'échappa à la mort que grâce à l'intervention du général Martin, envoyé à Guelma par Chataigneau ; il fut relâché le 28 mai. Zohra et Hafid, les Guelmois, les musulmans, moururent, exécutés, le 17 mai.

Voyant que le silence l'emportait à Alger, où il était menacé, Paul projeta de partir à Paris retrouver quelques amis de la SFIO, et de prendre contact avec le socialiste Daniel Mayer, qu'il connaissait, pour obtenir justice. Mais, ne pouvant obtenir de place sur le bateau de Marseille et donc coincé à Alger, il envoya son récit à Paris, au résistant et député algérois José Aboulker, qui demanda au député communiste Pierre Fayet d'en donner lecture à l'Assemblée nationale en présence du ministre de l'Intérieur, le 10 juillet 1945. Quant à Marcel Reggui, arrivé à Guelma le 24 juillet 1945, il s'installa dans l'hôtel familial, l'Hôtel d'Orient, qui fut au centre de la tragédie. Il confia Henriette et ses cinq filles à de la famille dans les environs, l'atmosphère étant mortifère à Guelma et la sécurité n'étant pas assurée pour les personnes trop curieuses. Puis il mena l'enquête pour reconstituer la « tragédie de Guelma », poursuivant à chaud, pendant l'été 1945, le travail que son frère avait commencé — travail d'enquête que la police ne conduisit elle-même, plus tard, que très imparfaitement.

Il termina le manuscrit que l'on va lire en Tunisie, en septembre 1946, l'année précédant son départ pour la métropole, et confia son texte à Jean Amrouche, certainement très vite après. À ce moment-là, la vérité tant espérée sur Guelma s'éloignait avec le dessaisissement, au printemps 1946, de la justice militaire au profit de la justice civile, beaucoup plus liée au milieu colonial, et qui finit comme on l'a vu par avoir raison de la réelle volonté de justice et de vérité du ministre de l'Intérieur Adrien Tixier.

En déposant son manuscrit chez Jean Amrouche, Marcel voulait-il qu'il soit publié ? Il semble que, avec son frère Paul, il fût d'abord attaché, comme nous le disions, à obtenir la

vérité par les voies de la justice et par les réseaux militants de la SFIO, qu'il avait rejoints après guerre. Ensuite, ayant compris le rôle essentiel du conseiller général Smaïl Lakhdari dans les massacres de Guelma, Paul tenta de chasser sur ses terres électorales, en étant candidat aux élections à l'Assemblée algérienne de 1951. Mais les obstacles que mit l'administration pour empêcher que la justice se fasse finirent par lui faire abandonner son projet de venir combattre Lakhdari dans son fief. La publication du manuscrit, longtemps suspendue à cette échéance, fut ensuite abandonnée pour d'autres raisons.

Plusieurs facteurs ont en effet probablement joué en ce sens : le silence général en métropole sur les « événements » du Nord-Constantinois, puis, après 1954, la guerre elle-même, la modération des positions de Marcel Reggui, le rôle d'intermédiaire que joua son ami Jean Amrouche entre De Gaulle et Ferhat Abbas en 1959, l'engagement de Reggui et Amrouche en faveur d'une indépendance négociée<sup>20</sup>. Cette conjonction historique finit sans doute, aux yeux de son auteur, par rendre impossible la publication du manuscrit, même dans *Esprit*, qui avait pourtant déjà publié de nombreux textes sur l'Algérie depuis 1945 et qui, si Marcel l'avait proposé, aurait certainement accueilli celui-ci. En 1962, Jean Amrouche mourut et Marcel abandonna définitivement l'idée de publier son texte.

Homme réservé, pudique, puisant sa force de vie dans le partage de l'amitié, de l'amour, dans une foi intense et charnelle, dans des engagements militants et associatifs profonds à Orléans, Marcel ne parla jamais avec précision de ce qui était arrivé à Guelma, ni à sa famille ni à ses amis historiens, et

---

20 Marcel Reggui, qui vivait alors à Orléans, s'engagea dans le Parti socialiste unifié (PSU) dès sa création, en avril 1960 : rassemblant divers courants de la gauche non communiste, de la gauche de la SFIO et des chrétiens progressistes, ce parti se constitua dans une large mesure autour du soutien à l'indépendance de l'Algérie (voir Marc HEURGON, *Histoire du PSU*, tome 1, *La Fondation et la guerre d'Algérie (1958-1962)*, La Découverte, Paris, 1994).

surtout n'évoqua jamais ce manuscrit. Mais quand, peu avant sa mort en 1996, on l'interrogea sur ses frères et sa sœur, tous trois assassinés à Guelma, pour les besoins d'une émission radiophonique, il répondit à leur évocation aussi brièvement qu'intensément : « Le souvenir de ce qui fut, une présence de chaque instant. » La mise au jour de ces faits et de ce récit aurait-elle réveillé une douleur trop grande et finalement une ambiguïté de départ : un homme d'origine musulmane et de nationalité française, parfaitement assimilé à la France, et dont trois des siens disparurent en mai 1945 ?

### **Un récit pour la vérité et la justice**

Malgré la douleur de la perte et la révolte qui tenaillaient Marcel, ce récit a d'autant plus de force que les faits graves qui y sont relatés le sont avec une grande mesure, un souci d'expliquer, une absence de sentiment de vengeance. Le seul désir de justice marque ce texte, qui frappe par sa qualité d'écriture et sa retenue. Marcel, grand épistolier, ne publia aucun texte après 1945, mais resta un ami d'*Esprit*. Ce qu'il devait écrire l'était dans ces deux petits « cahiers d'écolier 100 pages » (dont on trouvera en annexe 4 deux pages reproduites en fac-similé). Rien d'autre ne pouvait finalement être écrit, nous semble-t-il, tant que ce récit demeurerait inconnu. Marcel devint une parole. En chrétien à la foi intense et chaleureuse, il fut un « témoin » et fit de sa vie un « témoignage ».

Ce document est celui d'un homme de quarante ans en 1945, passionnément attaché à la France, à sa culture, catholique, socialiste, n'envisageant pas l'avenir de l'Algérie sans la France. C'est pourquoi son récit ne manque pas d'illusions. Sa croyance dans la capacité et la volonté des gouvernements socialistes d'empêcher que le système colonial se referme sur la vérité pourrait apparaître comme de la naïveté aujourd'hui. Elle nous semble plutôt relever d'une espérance très chrétienne qui lui permettait de continuer à se démener avec son

frère pour obtenir justice et vérité. Marcel Reggui s'illusionnait aussi sur l'anticolonialisme du Parti communiste français, dont la direction se montra en réalité solidaire de la répression. En effet, le bombardement et le mitraillage par l'aviation des « hordes fascistes du PPA », comme disait le PCF, ne remirent pas en cause la participation au gouvernement du ministre de l'Air communiste Charles Tillon.

Toutefois, si le Parti communiste algérien — l'antenne du PCF en Algérie — considérait que les événements du 8 mai étaient un complot fasciste du colonat, de l'administration et de ses « agents du PPA », il fut aussi le seul parti « mixte », composé d'Européens et d'Algériens, à protester contre la répression. Des résistants algérois communistes ou proches d'eux, comme José Aboulker, au rôle essentiel dans la résistance au moment du débarquement anglo-américain le 8 novembre 1942, ou Jean-Pierre Bloch, président de la commission des affaires musulmanes à l'Assemblée, dénoncèrent avec beaucoup de force à l'Assemblée consultative provisoire la répression exercée par leur ancien camarade de résistance André Achiary. Et, on l'a vu, le député communiste algérien Pierre Fayet y lut le témoignage de Paul Reggui, le frère de Marcel.

Si le PCF cautionna la répression par sa présence au gouvernement et accusa le Parti populaire algérien, à qui il disputait la prépondérance sur la classe ouvrière algérienne, d'être à l'origine des troubles, l'organe du Parti communiste algérien, *Liberté*, et *L'Humanité*, en France, furent les rares journaux à évoquer la terrible répression, et les députés communistes algérois furent les seuls à protester et à défendre les Algériens. C'est pourquoi on ne peut pas juger d'un bloc l'attitude du PCF, qui fit le grand écart entre la solidarité gouvernementale et l'anticolonialisme, et qui varia selon que l'on était au gouvernement à Paris, comme Charles Tillon ou Maurice Thorez, ou bien au contact du terrain en Algérie, comme José Aboulker ou Jean-Pierre Bloch. C'est ce qui justifiait la gratitude de Marcel pour les communistes, les seuls à être solidaires des

Reggui, devant qui se fermaient toutes les portes de la SFIO auxquelles ils frappaient en vain pour obtenir justice.

Quant à la profonde hostilité de Marcel Reggui envers le PPA, elle s'expliquait par son choix personnel d'embrasser toutes les dimensions de la France, sans se limiter à la citoyenneté, comme le montrent sa conversion au catholicisme, son métier et sa vocation d'enseignant de lettres, ainsi que son mariage. Ses choix personnels lui rendaient le projet indépendantiste des messalistes franchement insupportable. Aussi se trompait-il en considérant, dans la ligne de la SFIO, que le problème algérien n'était pas national, mais social. En cela, il participait pleinement de l'esprit progressiste et réformiste des socialistes métropolitains, convaincus que les musulmans voulaient bien de l'assimilation dans la nation française, mais que le principal obstacle se situait chez les « gros colons » et au PPA.

Dans son récit, on le verra, Marcel Reggui attribue ainsi l'assassinat de son jeune frère Mohammed à la « jalousie mesquine et féroce de ses concurrents européens » et à la « vindicte d'un monde [colonial] étroit, matérialiste et stupide ». Ces raisons économiques et culturelles n'expliquent pas la mort des Reggui.

La cause de la mort de ses frères et de sa sœur fut en réalité doublement politique. D'abord, les Reggui représentaient le « monde du contact », Français par la nationalité, musulmans par les origines et la religion, petits bourgeois par leur appartenance sociale. Ils possédaient le plus bel hôtel de la ville, acheté en 1943, le Grand Hôtel d'Orient et son café glacier, fréquentés par les Européens. Tous étaient lettrés en français et en arabe et avaient fréquenté l'école française et la médersa. Ils représentaient l'assimilation par excellence, celle justement que les réformateurs voulaient promouvoir avec l'ordonnance du 7 mars 1944. Leur vie exprimait ce qu'elle pouvait produire de mieux, socialement et culturellement. Ils apparaissaient comme les éléments d'une première génération de Français musulmans, affirmant la possibilité de

conjuguer leur nationalité et leur citoyenneté françaises en même temps que leur culture et leur religion musulmanes.

Ils moururent parce qu'ils incarnaient cette politique qu'une majorité d'Européens désavouait, le faisant savoir par le sang. En laissant le cadavre de Mohammed Reggui devant le Grand Hôtel d'Orient, sous les platanes de la place Saint-Augustin qui marquait la séparation dans l'espace urbain entre le quartier européen et le quartier arabe, les miliciens affirmaient dans le sang : *vous n'êtes pas français, même si vos papiers et votre inscription dans le registre électoral l'attestent*. Ils récusaient ainsi l'idée même d'assimilation.

Marcel Reggui ne donna pas davantage cette explication que son frère aîné Paul. Le pouvait-il, lui, français, catholique, fonctionnaire, épris de culture française, aimant passionnément la France, quittant l'Afrique du Nord pour rejoindre un poste d'enseignant en métropole ? Le manuscrit fut encavé. Le souhaitait-il, lui qui avait à sa majorité franchement opté pour la France en confirmant sa nationalité lors du service militaire qu'il effectua en 1929 ? Quand bien même eut-il été publié après 1962, ce texte aurait-il été entendu comme il peut l'être maintenant ? L'exhumation de ce texte, qui est bien un testament, comme le souligne Pierre Amrouche, pose à la génération des enfants la question des origines, comme cette question interroge de nombreux Français d'origine algérienne.

Mais l'assassinat des trois Reggui n'incomba pas au seul refus des Européens d'assimiler des musulmans à la pleine citoyenneté française et à l'illusion que les Européens d'Algérie pouvaient les accepter dans leurs origines musulmanes. Mohammed Reggui fut aussi éliminé parce qu'il figurait sur les listes de suspects de l'« infâme docteur Lakhdari », conseiller général et délégué financier. En effet, « Smaïl la terreur », comme le désignaient les Guelmois, voyait dans Mohammed Reggui une notabilité dont la puissance sociale et économique s'affirmait, et dont l'influence auprès des musulmans grandissait d'autant plus vite qu'il contrôlait la

médersa El Fath et la cultuelle musulmane, au point que cet homme nouveau était susceptible de lui ravir sa clientèle politique et ses mandats électifs aux prochaines élections de 1945.

En effet, en avril 1945, au cours d'un repas des Amis du Manifeste organisé à l'hôtel Reggui, Ferhat Abbas avait désavoué le docteur Lakhdari, dénonçant l'aide de l'administration et les voix que lui apportaient les caïds pour être élu. « Aux élections, le docteur Lakhdari doit être rejeté », affirma Ferhat Abbas en se tournant vers Mohammed Reggui, qu'il estimait disposer des qualités nécessaires pour représenter les musulmans de Guelma aux élections cantonales<sup>21</sup>. C'est pourquoi Lakhdari l'élimina, par l'intermédiaire de son homme au « tribunal » et par ses clients de la police, avec la complicité des miliciens, en utilisant le paravent de la gendarmerie. Mais celui que Lakhdari considérait comme son concurrent ne pouvait pas disparaître aussi banalement que n'importe quel musulman de Guelma. Son meurtre fut mis en scène. Mohammed fut le seul musulman mort qui n'ait pas disparu, son corps restant allongé au coin de la rue, tout près de l'hôtel.

La responsabilité du docteur Lakhdari n'absolvait évidemment pas les Européens de Guelma et les pouvoirs civils locaux. Quand, à sa sortie de prison, Paul, le Français catholique, s'adressa aux paroissiens réunis à l'Église, leur rappelant les Évangiles et les commandements, les fidèles ne semblèrent pas affectés dans leurs consciences chrétiennes par la mort de ceux qui représentaient un pont entre deux univers culturels et religieux.

Achiary et la milice d'un côté, Lakhdari et ses affidés de l'autre, l'ensemble étant protégé par les pouvoirs civils départementaux qui n'étaient pas assez fermement gouvernés : on

---

21 Rapport de la PRG, Centre d'information et d'études, Constantine, le 25 avril 1945 (Archives nationales, CAOM, Préfecture de Constantine/93/4310).

comprend pourquoi, après l'amnistie de 1946<sup>22</sup>, personne n'eut envie de faire la vérité sur Guelma. La thèse de l'insurrection nationaliste brutalement réprimée par la France convint finalement à tout le monde. Elle permit aux uns de construire un mythe national, aux autres de justifier des morts injustifiables et des illégalités intolérables. Le récit de Marcel Reggui permet d'entrevoir une réalité qui ressemble bien davantage à une révolte populaire des Européens de Guelma, ces derniers profitant de la complicité active des autorités civiles et des élus de la région, qu'à la répression brutale d'un mouvement nationaliste insurrectionnel.

En mai et juin 1945, cette réalité était irrecevable dans une France pour laquelle le général De Gaulle cherchait à retrouver une unité nationale défaite par la guerre. Elle resurgit pourtant quinze ans plus tard, à une tout autre échelle, avec l'extrême violence de l'OAS.

---

22 Le 9 mars 1946, l'Assemblée nationale a voté une loi amnistiant les responsables des événements de mai-juin 1945 en Algérie. Principalement destinée aux Algériens, elle excluait en principe les crimes de sang, mais blanchissait dans les faits toutes les personnes coupables d'exactions.